

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE
MIRAMAS

SÉANCE PUBLIQUE DU 07 OCTOBRE 2015

La séance est ouverte à 19 heures 00 dans les formes réglementaires, sous la Présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.

Monsieur le MAIRE.- Chers collègues, Mesdames, Messieurs, les citoyens de Miramas, ainsi que la presse, bonsoir. Nous allons commencer notre Conseil Municipal par l'ouverture de la séance par la benjamine, Géraldine BUTI.

Madame Géraldine BUTI salue l'assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil Municipal.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Frédéric VIGOUROUX, Maryse RODDE, Gérald GUILLEMONT, Jean GUILLON, Paulette ARNAUD, Jacques BAUDOUX, Anne-Marie CHAYOT, Jean-Marie PASCAL, Fadela AOUMMEUR, Christian PEYRO, Éric MARCHESI, Géraldine BUTI, Fernande REYNAUD, Armelle RAFFINI, Jerry GRUAT, Daniel HIGLI, Monique TRINQUET, Jean-Luc SANCHE, Mireille MIZOULE, Olivier JULIEN, Catherine FOURMENT, Martine ARFI, Nathalie PISANO, Hatab JELASSI (*à partir de 19 heures 45, avant le vote de la délibération n° 188-2015*), Jérémie PARDIES, Laëtitia DEFFOBIS, Hervé REBOUL, Ange POGGI, Cécile DUMAS, Marilyn KERAUDY, Marc THOMAS.

Étaient représentés, Mesdames et Messieurs :

Marie-Pierre VIAL, par Frédéric VIGOUROUX
Gaëtan FERNANDEZ, par Paulette ARNAUD
Hatab JELASSI, par Maryse RODDE (*jusqu'à 19 heures 45, après le vote de la délibération n° 187-2015*)
Beatrix ESPALLARDO, par Hervé REBOUL
Johanne ALVAREZ par Ange POGGI

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le MAIRE.- En désignation comme Secrétaire de séance j'ai eu la candidature expresse de Madame Anne-Marie CHAYOT. Est-ce que tout le monde est d'accord ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas » 1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Marilyne KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- À l'unanimité, merci. Nous allons donc passer à la question sur la ratification du procès-verbal.

A/ RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 SEPTEMBRE 2015

Monsieur le MAIRE.- Merci, Madame, pour le travail effectué. Pas de commentaire sur la séance du 16 septembre ? On peut donc passer au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas » 1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Marilyne KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

B/ DÉLIBÉRATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

N° 1 – APPROBATION DU TRANSFERT PARTIEL, AU BÉNÉFICE DES COMMUNES MEMBRES, DES COMPÉTENCES CULTURE, ENVIRONNEMENT, POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 304/14 DU BUREAU SYNDICAL DU 16 JUILLET 2014 PORTANT DÉFINITION DES COMPÉTENCES DE GESTION DE OUEST PROVENCE

Rapporteur : **Mme Martine ARFI**

Madame Martine ARFI procède à une lecture succincte du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Chers collègues, la loi a été votée, donc tout commence. Cela a été voté lors du Bureau Syndical du SAN Ouest Provence, donc toutes les villes vont délibérer dans les jours qui viennent sur la même délibération. Sur le reste, je le dis très clairement, il reste encore un certain nombre de choses floues et « *quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup* », dit une personne que je connais bien. Un certain nombre de choses sont évidentes.

Premièrement, en ce qui concerne le fait de voter ou non les délégués, nous avons deux délégués. Compte tenu du fait que la commune, à l'unanimité, avait souhaité que la loi soit différente, je laisse au Préfet le soin de les désigner.

Deuxièmement, nous aurons une discussion autour de cette table quand les premiers éléments d'analyse arriveront sur le plan financier. Nous aurons aussi une discussion sur la construction de nos budgets futurs en tenant compte de la réalité de ce que sera la Métropole.

Il y aura tellement de choses que je n'arrive pas encore à savoir exactement ce qui sera retenu ou pas. Il y a un calendrier qui a été fait par le Préfet de région il y a quelques jours. C'est une sorte de rappel de la loi et des dispositifs de la Métropole. Il est plutôt bien fait. Je vous le ferai donc parvenir pour que nous puissions en discuter.

Ensuite, nous sommes en train de discuter au sein du SAN Ouest Provence des compétences, pour savoir comment les gérer, comment les récupérer, puisque, à la différence de toutes les autres intercommunalités, la nôtre, qui a 40 ans d'histoire, avait intégré bien plus de compétences que la Métropole ne se propose de faire. Nous sommes obligés de faire marche arrière.

Hier soir, j'étais à Salon-de-Provence pour rencontrer les chefs d'entreprise. Le Président du SAN, René RAIMONDI, avait raison de dire que d'autres vont monter des marches quand nous allons les descendre. En clair, nous sommes en train de discuter entre nous – ce n'est pas toujours facile – pour essayer de trouver comment nous allons redonner

aux communes certaines compétences. Dans quelles conditions ? De quelle façon ? Comment gérons-nous les salariés ? Comment tout cela va-t-il se faire ? Nous apprenons en marchant. Des choses deviennent plus claires, d'autres sont encore soumises à l'étalement dans le temps.

Je rappelle que la position de la ville de Miramas et de votre Maire, depuis le départ, est d'indiquer que, dans la construction de la Métropole, deux choses paraissent indispensables, avant même de connaître tout autre aspect (qui sera qui, qui sera quoi, Président ou pas Président) :

- un, il faut garantir aux communes le montant de leurs attributions de compensation (ce qui est, pour nous, la dotation du SAN Ouest Provence) au moins jusqu'en 2020 ;
- deux, il faut garantir aux communes leur montant d'investissement des projets déjà engagés ou d'autres au moins de 2016 à 2020.

Par contre, nous sommes favorables à l'émergence de projets métropolitains, mais il y a d'abord ce préalable. Ce préalable, je l'ai rappelé à tout le monde : à ceux qui sont candidats, à ceux qui imaginent être candidats et à ceux qui imaginent peut-être qu'ils le seront demain. Je l'ai dit à tout le monde, je l'ai dit à Monsieur Jean-Claude GAUDIN, que j'ai vu, et je l'ai dit à Madame JOISSAINS, comme je l'ai dit à tous les autres maires et à l'Union des Maires. Je ne fais que répéter cela. À chaque fois que je prends la parole à l'Union des Maires, je rappelle cette position, parce que pour nous, à Miramas, c'est déterminant. Nous n'avons pas beaucoup d'argent et c'est l'argent qui vient du SAN Ouest Provence, en grande partie. On ne peut donc pas demander à une commune comme la nôtre de diminuer les budgets des attributions de compensation de 5 à 10 %. Ce n'est pas possible. Voilà où nous en sommes.

Nous avons des atouts, nous avons déjà pris de l'avance dans certains domaines, mais le domaine financier est extrêmement important pour nous. L'Union des Maires a rappelé cela dernièrement dans le journal indépendant du jour qui s'appelle *La Provence*. Je l'ai revu aussi dans le régional, donc je vais le dire : la position de l'Union des Maires est identique. Après, il y a débat. Voilà où nous en sommes actuellement.

Même s'il n'y a pas de question à l'ordre du jour, je reviendrai systématiquement sur les questions de Métropole pour que nous avancions avec vous au fur et à mesure. J'en informerai, bien sûr, la population. C'est le deuxième acte puisque nous avons fait les bâtiments. Au SAN, la semaine dernière, nous avons aussi voté sur les terrains pour que cela revienne dans les communes. Je sou mets cela au vote, conformément à la loi.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 2 – CRÉATION D'UN ESPACE RÉGIONAL INTERNET CITOYEN – AUTORISATION
DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **Mme Martine ARFI**

Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des questions particulières ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 3 – SORTIE D'INVENTAIRE, MISE À LA RÉFORME, CESSION GRATUITE DE
MATÉRIELS INFORMATIQUES À DIVERSES ASSOCIATIONS MIRAMASSÉENNES -
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS
CORRESPONDANTES**

Rapporteur : **M. Christian PEYRO**

Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des questions particulières sur cette sortie d'inventaire ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 4 – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE DE MIRAMAS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES, EXTRAORDINAIRES ET SPÉCIALES DE LA SEML OUEST PROVENCE HABITAT

Rapporteur : M. Christian PEYRO

Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Vous vous souvenez, c'était l'exposé qui nous avait été fait par le directeur, Monsieur RUIZ. Dans cette SEML (Société d'Économie Mixte Locale), il y a la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Épargne, etc. Avant de voter, il y a un candidat. Spontanément, et c'est normal, c'est l'adjoint au Logement, Monsieur PEYRO, qui est candidat. Soit nous le faisons à bulletin secret s'il y a d'autres candidats, soit nous le faisons à main levée. D'abord, sur le principe de la main levée ?

M. Marc THOMAS.- Il n'y a pas de problème, Monsieur le Maire.

Monsieur le MAIRE.- Très bien pour Monsieur THOMAS. Madame ? Bien.

VOTE SUR L'ORGANISATION DU SCRUTIN À MAIN LEVÉE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il un autre candidat que Monsieur PEYRO ? Pas d'autre candidat. Nous passons donc au vote à main levée.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- À l'unanimité. Monsieur PEYRO, vous avez un avenir politique devant vous.

M. Christian PEYRO.- Je vous remercie

N° 5 – CADEAUX DE FIN D'ANNÉE OFFERTS AUX SENIORS RETRAITÉS ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES SOUS FORME DE LETTRE AYANT VALEUR DE BON D'ACHAT

Rapporteur : **Mme Anne-Marie CHAYOT**

Madame Anne-Marie CHAYOT procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Pour les cadeaux de fin d'année aux seniors, pas de question particulière ? Nous pouvons passer au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 6 – APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR MODIFIÉ DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE LA COMMUNE DE MIRAMAS

Rapporteur : **M. Gérald GUILLEMONT**

M. Gérald GUILLEMONT.- Mes chers collègues, mon excellente consœur Marie-Pierre VIAL m'a demandé de vous présenter cette délibération en son lieu et place. Il s'agit en fin de compte d'améliorer la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage sur la zone des Molières en modifiant quelques articles du règlement intérieur, et notamment, en mettant en place une caution de 100 euros à l'entrée pour pouvoir se faire rembourser certaines dégradations qui, ça et là, peuvent arriver. Ce sont quelques modifications apportées pour améliorer la gestion de l'aire des gens du voyage.

Monsieur le MAIRE.- Madame DUMAS, vous nous aviez posé une question au dernier Conseil Municipal. Elle était de dire « *en fonction du rythme de leur vie...* », donc nous avons prévu de le faire en chèque et en numéraire. Madame KERAUDY, Madame DUMAS, vous étiez toutes les deux intervenues. Nous avons suivi vos conseils à toutes les deux et avons intégré le fait de l'avoir en double.

Pas de question particulière ? Nous pouvons passer au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 7 – ABROGATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA RÉGIE DE RECETTES DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE PRIS PAR DÉLIBÉRATION N° 41-2003 DU 7 MAI 2003

Rapporteur : **M. Gérald GUILLEMONT**

M. Gérald GUILLEMONT.- Le Code général des collectivités territoriales a été modifié concernant les modalités permettant aux communes de créer des régies. Il est maintenant possible de créer ces régies par simple décision du Maire. Comme la plupart des

décisions prises concernant ces régies, ce sont des décisions de pure gestion. On vous propose donc d'abroger la délibération qui avait mis en place la régie de recettes de l'aire d'accueil des gens du voyage, de telle manière que l'on puisse la recréer par une simple décision du Maire, ce qui facilite ensuite les modifications de détail sur les niveaux d'encaissement, etc. C'est vraiment un acte de pure gestion.

Monsieur le MAIRE.- Pour un acte de pure gestion, vous avez été extrêmement précis, Monsieur GUILLEMONT. Je vous en remercie.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- En remplacement de Monsieur FERNANDEZ, Madame TRINQUET va nous parler du Contrat Enfance Jeunesse et de sa programmation.

ÉDUCATION JEUNESSE SPORTS

**N° 8 – CONTRAT ENFANCE JEUNESSE. PROGRAMMATION 2015 – AUTORISATION
DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Mme Monique TRINQUET

Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.

Mme Monique TRINQUET.- Vous avez au dos le tableau les actions qui sont menées. Vous avez en pièces jointes les conventions.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. Pas de question particulière ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 9 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION
« TAÏ JITSU CLUB »**

Rapporteur : **M. Jacques BAUDOUX**

Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. J'espère qu'ils ont gagné les championnats de France. D'ailleurs, je pense qu'il faudrait qu'on communique un peu plus dans le journal *La Provence* sur la partie Sport, parce qu'on est champion de France un peu partout. Dites-moi, ils ne vont pas aller aux championnats du monde, après avoir été aux championnats de France ? Parce que, là, pour le Taï Jitsu Club, les championnats du monde sont en Asie. Ce n'est pas le même prix. Pas de question particulière pour le Taï Jitsu Club ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Question n° 10. Monsieur Jérémie PARDIES

M. Jérémie PARDIES.- Monsieur le MAIRE, ne vous inquiétez pas : même si nos clubs sportifs se qualifiaient pour les championnats d'Europe ou du monde, de toute façon, les subventions exceptionnelles ne concernent que les championnats de France.

Monsieur le MAIRE.- Merci.

N° 10 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'UNSS COLLÈGE ALBERT CAMUS

Rapporteur : **M. Jérémie PARDIES**

Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des questions ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 11 – ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION VC MIRAMAS DANS LE CADRE DE « LA COURSE DU SOUVENIR PIERRE MESTRE »

Rapporteur : **M. Jérémie PARDIES**

Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des questions ? Pas de question.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 12 – CONVENTION DE PARTENARIAT, À TITRE GRATUIT, ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION NUITS MÉTIS POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS CULTURELLES PÉRISCOLAIRES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **Mme Paulette ARNAUD**

Madame Paulette ARNAUD procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Merci, Madame. Pas de question particulière ?

Mme Cécile DUMAS.- Jusque-là, la convention donnée à Nuits Métis, prévoyait, me semble-t-il – si mes souvenirs sont bons –, une intervention qu'au niveau des collègues.

Monsieur le MAIRE.- Cela s'appelait « Instants Métis ». Là on est sur les petites classes.

Mme Cécile DUMAS.- Là, on est sur le primaire. Cela n'augmente donc ni la subvention ni le coût, puisque c'est à titre gratuit.

Monsieur le MAIRE.- Est-ce cela ?

Mme Paulette ARNAUD.- Oui, c'est cela.

Monsieur le MAIRE.- Oui. S'il n'y a pas d'autre question, nous passons au vote.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 30

(28 voix « Pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5

(5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

N° 13 – CONVENTION DE PARTENARIAT, À TITRE GRATUIT, ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION TENNIS CLUB MIRAMAS POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS SPORTIVES PÉRISCOLAIRES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **M. Jaques BAUDOUX**

Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. Pas de question particulière ?
Madame DUMAS.

Mme Cécile DUMAS.- Là, je comprends moins, par contre. Je suppose que le tennis-club de Miramas doit payer des entraîneurs, des BE (Brevets d'État), au moins. On peut le penser. Alors, le Club mettrait ses BE à disposition des écoles primaires, à titre gracieux.

Monsieur le MAIRE.- Comme la plupart des associations de la Ville. C'est leur participation à l'effort éducatif de la Commune. Est-ce que vous auriez voulu que nous fassions autrement ?

Mme Cécile DUMAS.- Pas du tout.

Monsieur le MAIRE.- Nous sommes donc d'accord.

M. Jacques BAUDOUX.- Est-ce que je peux dire un petit mot ?

Monsieur le MAIRE.- Allez-y, Monsieur BAUDOUX.

M. Jacques BAUDOUX.- Il y a dans cette commune des associations qui ne fonctionnent pas comme cela, effectivement. Cela fait plaisir d'entendre qu'un club, qu'une association sportive, s'investit à titre gratuit pour l'effort de la Commune, et notamment en direction des enfants. Effectivement, des clubs sportifs ont plutôt l'habitude de faire de leur club du business – je pèse mes mots quand je dis cela. Mais, il y en a beaucoup, heureusement pour nous, pour la Commune et pour les enfants de notre commune, qui s'investissent en pensant que c'est un juste retour des choses. La Commune les aide financièrement, en termes d'équipements sportifs, de mise à disposition de personnel et de matériel. Je rends grâce à ces clubs sportifs et j'encourage les autres, qui ne se sont pas projetés dans cette dimension de la vie sportive et des valeurs sportives, à les copier, à prendre exemple.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. Pas d'autre question ? Nous pouvons passer au vote.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 14 – CONVENTION DE PARTENARIAT, À TITRE GRATUIT, ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION MIRAMAS HANDBALL OUEST PROVENCE POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS SPORTIVES PÉRISCOLAIRES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **M. Jérémie PARDIES**

Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Est-ce qu'il y a des questions particulières ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Question N° 15, Madame DEFFOBIS.

RESSOURCES HUMAINES

N° 15 – CHARTE DE COOPÉRATION EN FAVEUR DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION, DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES SUR LE PROJET D'IMPLANTATION DU VILLAGE DES MARQUES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **Mme Laëtitia DEFFOBIS**

Madame Laëtitia DEFFOBIS procède à la lecture du rapport.

Mme Laëtitia DEFFOBIS.- Vous trouverez ci-joint la charte de coopération et quelques éléments de caractéristiques générales sur lesquels je ne reviens pas.

Je souhaite préciser, au-delà de cette délibération, que cette charte vise vraiment à acter une collaboration avec le Village des Marques par une offre de services qui sera commune pour l'ensemble des acteurs territoriaux.

Vous avez les objectifs principaux. Je rappelle le premier qui me semble essentiel : anticiper les besoins en recrutement des entreprises, accompagner les demandeurs d'emploi du bassin vers et dans l'emploi et, bien évidemment, réussir les recrutements en organisant la convergence des employeurs, lors de la construction puis de l'exploitation, vers les services de Pôle Emploi et des différents partenaires. Il y a les différents engagements respectifs de tous les partenaires que j'ai précités, notamment celui de Mac Arthur Glen. De nombreux ateliers de travail ont été conduits depuis maintenant plusieurs mois avec Mac Arthur Glen, les différents partenaires et BPI Groupe (le représentant de Mac Arthur Glen) pour travailler sur des diagnostics, notamment des diagnostics de besoins en main-d'œuvre et des compétences attendues.

L'objectif est aussi de faciliter la formation, bien évidemment, d'identifier les formations existantes au regard des besoins des ressources humaines, mais aussi de solliciter les acteurs et les dispositifs de la formation pour faciliter la formation et la construction de partage dans un objectif d'employabilité des publics des bassins d'emplois concernés.

Bien évidemment, au-delà de l'ouverture du Village des Marques, tout le travail se fera en amont et sur le volet construction. Là, il s'agit de travailler sur l'image et sur la professionnalisation des métiers du bâtiment, notamment par la mise en œuvre d'une clause sociale et de la promotion de l'emploi.

Madame Laëtitia DEFFOBIS poursuit la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Elle a été votée au Conseil Départemental la semaine dernière à l'unanimité. Je pense que, pour tous les opérateurs, c'est la même chose. Des questions ?

Évidemment, cela va nous occuper beaucoup. Il y a eu une première rencontre avec les entreprises où les clauses d'insertion et la façon de répondre au marché, et en même temps les contacts, ont été faits. Nous avons maintenant une rencontre entre les demandeurs d'emploi, qui va permettre de présenter les profils de postes, et avec l'ensemble des institutions qui s'occupent de l'emploi. Je le dirai ce jour-là, mais je le dis devant vous : la Ville crée les conditions, mais la Ville ne va pas embaucher les gens. La Ville crée des conditions d'une façon qui, de mon point de vue, est assez vertueuse, puisque nous avons été retenus dans plusieurs débats sur cette question.

Nous avons quand même réussi, sur un opérateur privé, à mettre deux clauses d'insertion. L'une, c'est 10 % sur un volume de travail et l'autre, c'est 10 % sur des entreprises sous-traitantes locales. Cela ne se voit pas beaucoup. Cela intéresse énormément de politiques, quelles que soient leurs opinions, parce que je pense que nous irons de plus en plus vers cela.

Ensuite, je salue et je remercie l'ensemble des partenaires signataires de cette charte. L'objectif que nous avons en tête est de permettre à celles et ceux qui cherchent un travail ou qui veulent changer de filière d'avoir tous les éléments nécessaires en main pour pouvoir décider d'aller chercher cet emploi, soit en se formant, soit en se reformant, soit en se préparant. Bref, il s'agit d'essayer d'aider, évidemment, tous ceux qui habitent chez nous, à pouvoir prétendre à cet emploi. Notre rôle va être de les préparer, de les aider, d'initier, évidemment avec des professionnels, de préparer un maximum de Miramasséens et de gens du territoire pour les futurs emplois en fonction des profils.

Monsieur Hatab JELASSI rejoint la séance à 19 heures 45.

Nous pouvons passer au vote. Y a-t-il des commentaires particuliers ? Oui, Madame KERAUDY.

Mme Maryline KERAUDY.- Plusieurs organismes vont participer à ces formations pour que d'éventuels candidats puissent prétendre à des postes. Y aura-t-il une communication ? Pôle emploi a peut-être ses fichiers, etc. Sinon, au niveau des jeunes de la Ville, la Ville fera-t-elle des communications sur des séances d'information ou autre, afin que tous les jeunes et moins jeunes qui veulent candidater aient les mêmes informations ?

Monsieur le MAIRE.- Je crois qu'une communication a été faite. Un *flyer* a été préparé pour la journée du 14, est-ce cela ? Ensuite, ce sont les institutions qui vont mettre en route le système. Nous n'avons pas accès aux fichiers de Pôle Emploi. Laëtitia ?

Mme Laëtitia DEFFOBIS.- Effectivement, nous sommes d'accord. Sur le tout premier point d'information qui aura lieu le 14 octobre prochain, une communication large sera faite auprès des partenaires, mais, il me semble, aussi, du boîtage sur la ville pour que l'ensemble des personnes puisse avoir l'information. Ensuite, il y aura des relais, des informations auprès des partenaires. Peut-être qu'il y aura un espace dédié en centre-ville, où chacun pourra venir déposer son CV et recueillir de l'information sur les recrutements en cours.

Monsieur le MAIRE.- Notre objectif est très simple. Pour beaucoup, trouver un emploi nécessite des réseaux. Je fais bien la différence entre des réseaux et du piston. J'annonce que le piston, ce n'est pas chez nous. La plupart des gens à Miramas manquent de réseaux. Donc l'objectif que nous avons est de pouvoir enfin défendre leur emploi face à celui qui embauche. En l'occurrence, on va faire une communication générale sur la ville, mais j'imagine, évidemment, que Pôle Emploi, les missions locales, le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) le feront. J'ai d'ailleurs eu la directrice de Pôle Emploi tout à l'heure au téléphone.

Le but de cette première rencontre sera de poser les termes du contrat, d'expliquer que ce n'est pas la Ville qui recrute. Cela ne sert à rien de demander au Maire, il n'y est pour rien. Ce n'est pas lui qui va payer les salaires. Il faut donc qu'ils arrachent leur emploi avec les dents. Pour cela, il faut qu'ils travaillent sur eux-mêmes, qu'ils travaillent par rapport au profil de poste et que tous ces organismes leur permettent, individuellement, d'aller chercher les formations et de se préparer. Une association est venue tout à l'heure, bénévolement, pour se proposer d'aider des jeunes – notamment une association de chefs d'entreprise –, pour les parrainer, pour leur expliquer ce qu'il faut faire et ne pas faire dans un entretien. Nous allons essayer de mettre tous ces outils en synergie. Après, il appartiendra à celle ou celui qui cherche un emploi de ne pas se tromper de filière, de ne pas se tromper non plus de débat. Ce sera à eux de se proposer. Je ne peux pas imposer une personne *lambda*. C'est l'objectif. Monsieur THOMAS.

M. Marc THOMAS.- Vous avez parlé de la réunion du 14 octobre. Vous voulez dire qu'il y aura une prochaine réunion le 14 octobre.

Monsieur le MAIRE.- Oui.

M. Marc THOMAS.- Savez-vous où cela se situera ?

Monsieur le MAIRE.- Ce sera au théâtre.

Mme Laëtitia DEFFOBIS.- À 18 heures.

Monsieur le MAIRE.- Ce sera au théâtre à 18 heures, le 14 octobre.

M. Marc THOMAS.- Quand je vous entends dire « *il va y avoir une concertation de tous les services qui vont mettre en adéquation les formations* », j'en passe et des meilleures, pour votre information, quand on demande des formations à Pôle Emploi, il répond : « *Il faut que vous les payiez* ». Donc, je suis curieux de savoir qui va payer les formations.

Monsieur le MAIRE.- Monsieur THOMAS, chaque personne relève d'un dispositif. Je ne suis pas un spécialiste comme Laëtitia l'est devenue sur les différents dispositifs de l'emploi. On sait qu'il y a des volants de formation par ces organismes. Il y a aussi des gens qui ont postulé et qui n'auront pas besoin d'être formés. Ils veulent simplement pouvoir avec leur CV, être vus, être entendus, défendre leur emploi. C'est cela qu'on verra. Après, je vous le dis, chacun a son histoire, chacun a son niveau de formation, chacun a ses diplômes, chacun a son expérience et chacun dépend, des fois, de systèmes très compliqués. J'ai parfois du mal à m'y retrouver, mais il y a énormément de choses. En tout cas, tous les partenaires signent cette convention.

S'il n'y a pas d'autre question, nous pouvons passer au vote.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 16 – AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI
ADOPTÉE PAR DÉLIBÉRATION N° 215-2011 DU 22 DÉCEMBRE 2011 –
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Mme Laëtitia DEFFOBIS

Mme Laëtitia DEFFOBIS.- Il s'agit d'un avenant à la convention d'accompagnement à l'emploi adoptée par délibération en date du 22 décembre 2011. Dans

cette délibération, la commune avait décidé d'apporter son soutien aux associations Miramasséennes pour le financement des contrats aidés à hauteur du différentiel non pris en charge par les autres contributeurs. Nous proposons un avenant à cette convention, notamment afin de permettre une meilleure prise en charge dans le temps du salarié, tant au niveau de la formation que de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle pour ce qui relève des emplois d'avenir. Dans les emplois d'avenir, il y a une obligation de formation.

Nous nous sommes rendu compte que sur une durée de 1 an, selon les formations mises en place, les délais étaient un peu courts pour pouvoir permettre au salarié de bénéficier de cette formation pleine et entière. Ce que l'on vous propose, pour les emplois d'avenir, c'est de pouvoir prolonger le dispositif sur une durée de 1 an renouvelable 2 fois, c'est donc sur une durée maximum de 3 ans. Il s'agit, pour le coup, de modifier, par avenant uniquement, l'article 3 de la Convention d'accompagnement à l'emploi.

Monsieur le MAIRE.- Pas de question particulière ? Nous passons au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 17 – CONVENTION D'ADHÉSION AUX SECRÉTARIATS DU COMITÉ MÉDICAL ET DE LA COMMISSION DE RÉFORME PLACÉS AUPRÈS DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE (CDG 13) – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **M. Éric MARCHESI**

Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.

M. Éric MARCHESI.- Vous avez la convention jointe. Il s'agit, ni plus ni moins, d'une évolution législative. Elle nous impose maintenant de prendre en charge cette contribution financière que nous ne prenions pas avant, et de l'assurer nous-mêmes. Vous

avez deux solutions : soit passer par une démarche privée, soit conventionner auprès du CDG13. Cette démarche était beaucoup moins onéreuse.

Monsieur le MAIRE.- Tout le monde sait ce qu'est le centre de gestion de la fonction publique ? C'est un organisme d'État. Pas de question particulière ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 18 – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT DE PERSONNEL DU CCAS AUPRÈS DE LA VILLE DE MIRAMAS - APPROBATION DE LA CONVENTION TYPE - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **M. Éric MARCHESI**

Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 19 – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION, À TITRE GRATUIT, DE PERSONNEL DU CCAS SERVICE PETITE ENFANCE AUPRÈS DE LA VILLE DE MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **Mme Armelle RAFFINI**

Mme Armelle RAFFINI.- C'est, là aussi, une convention de mise à disposition du personnel du CCAS (Centre Communal d'Action sociale) Petite Enfance auprès de la Ville de Miramas à titre gratuit. Pendant une certaine période, nous avons déménagé le multiaccueil Jean Giono pour des travaux. Pendant ce temps, nous avons du personnel disponible et nous l'avons mis à disposition de la microcrèche de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu rural) ainsi que de la Ville. Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention de la mise à disposition des agents du CCAS auprès de la Mairie.

Monsieur le MAIRE.- Pas de question particulière ? Nous passons au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Question n° 20, Monsieur MARCHESI.

N° 20 – AVENANT N° 1 À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL AUPRÈS DE L'ASSOCIATION « OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS » - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **M. Éric MARCHESI**

Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire. Qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité, je vous remercie.

Mme Cécile DUMAS.- Non, pas à l'unanimité.

Monsieur le MAIRE.- Pardon ? Une abstention. J'ai dit « unanimité », c'est cela ? Excusez-moi, c'est l'habitude. 5 voix contre et 1 abstention.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 29

(28 voix « Pour Miramas »,
1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 5

(5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

ABSTENTION : 1

(1 voix « Cécile DUMAS »)

Monsieur le MAIRE.- Nous passons à la question n° 21, extrêmement importante. Il s'agit du contrat de Ville. Je cède la parole à la vice-présidente du SAN, Madame Martine ARFI.

POLITIQUE DE LA VILLE

**N° 21 – APPROBATION DU CONTRAT DE VILLE INTERCOMMUNAL 2015-2020 –
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **Mme Martine ARFI**

Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Je le dis aux Conseillers municipaux et adjoints de la majorité : comme vous l'aviez vu avec Martine, nous avons fait des économies de papier. Nous ne l'avons donné qu'à l'opposition. Ne le cherchez pas dans votre dossier, vous ne l'avez pas. Bien. Y a-t-il des commentaires ? Monsieur THOMAS.

M. Marc THOMAS.- Monsieur le Maire, nous avons effectivement lu le contrat de Ville « politique de la Ville » qui est devant nous, et le groupe Rassemblement Bleu Marine émet quelques doutes sur la teneur de ce document où est exposée cette politique socialiste.

Réactions dans la salle.

M. Marc THOMAS.- C'est en page 7 pour ceux qui veulent suivre.

M. Ange POGGI.- Il s'exprime !

Monsieur le MAIRE.- Silence !

M. Marc THOMAS.- « Le présent contrat expose la stratégie retenue pour répondre aux besoins des habitants des quartiers prioritaires au regard des priorités exposées ». Alors, la stratégie retenue a pour objet de répondre aux besoins des habitants des quartiers prioritaires. Les autres ? On verra plus tard.

Alors, bien sûr, il y a de nombreux axes évoqués et tout autant de propositions dont, par exemple, la création d'un Conseil citoyen. Et, page 24, nous apprendrons que les membres ne seront pas les mêmes que ceux des Conseils de quartiers. Nous attendons de voir.

« L'établissement d'une convention de mixité sociale ». Alors, qu'entendez-vous par « mixité sociale » ? Le niveau de vie ? Parce que, de nos jours, avec votre politique, tout le monde est en mode survie. Vous le précisez d'ailleurs page 27 où vous rappelez que Miramas reste très marquée par la précarité de ses habitants. Ce terme de mixité sociale revient souvent, par exemple page 33, où l'on écrit : « Le quartier de la Carraire zone Ouest où vous souhaitez assurer l'effectivité de la mixité sociale et fonctionnelle et, en second enjeu, en définissant une vocation aux vastes espaces non traités aujourd'hui ». On prend peur rien qu'en le lisant. Car si nous sommes bien informés, il y a une loi qui permet de taxer grandement les terrains fonciers non bâtis. Alors, vastes espaces non traités ? Fonciers non bâtis ? Les Miramasséens risquent d'être très marqués par la volonté socialiste de s'occuper des vastes espaces non traités.

Nous apprenons qu'il y aura trois piliers définissant les orientations majeures (page 49), dont celui de la cohésion sociale. Ce cadre, on nous le définit comme suit : « une approche globale des vecteurs de l'inclusion sociale et citoyenne des habitants à travers la promotion du vivre ensemble dès le plus jeune âge », repris d'ailleurs page 33 « pour promouvoir la mixité sociale au sein des établissements ». Encore le mot « mixité ». Ce qui nous fait penser que vous employez le mot « mixité » pour définir l'origine des personnes plutôt que leur cadre de vie. Dans ce cas de figure, nous ne pouvons que préciser que, pour nous, les gens sont égaux en droit en ce qui concerne l'école. Rien n'empêche un gamin d'étudier, encore faut-il qu'il le veuille. De nos jours, les jeunes sont démotivés et leur vision à long terme s'arrête bien souvent aux programmes télé de la soirée.

La politique concernant l'éducation de votre gouvernement tire les niveaux vers le bas. Vous le dites en l'occurrence : « Favoriser la réussite scolaire en réduisant les écarts de réussite scolaire entre les établissements des territoires ». Nous regrettons que l'on ne s'axe aujourd'hui que de plus en plus vers le périscolaire (ou comment les occuper)

que vers le contenu des cours. À l'époque, on arrivait encore à inculquer à l'enfant un libre arbitre, aujourd'hui on les lobotomise.

Réactions dans la salle.

Toujours dans le cadre de cette cohésion, on nous dit page 51 que vous souhaitez prévenir la récidive. Mais comment ? La réponse donnée à la suite laisse plus que perplexe : « En augmentant le nombre de mesures alternatives aux poursuites dans des conditions d'accueil optimales ». Je le répète : « En augmentant le nombre de mesures alternatives aux poursuites dans des conditions d'accueil optimales ».

C'est sans doute la résultante des lois socialistes du gouvernement, car pour moi, à la place de la prison, vous comptez mettre quoi pour un accueil optimal ? Un hôtel ? Je ne sais pas.

Il y a toutefois un domaine dans lequel nous pourrions être d'accord. Eh oui ! Mais lorsque vous écrivez « renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois », vous précisez (tant mieux pour eux, tant pis pour les autres) « au profit des habitants des territoires prioritaires ». Encore une fois, les autres ? Vous comprendrez aisément pourquoi nous ne pouvons pas donner quitus à cette discrimination. Car, oui, Monsieur le Maire, il s'agit bien d'une discrimination.

Monsieur le Maire, nous passerons rapidement sur la politique du logement où, comme pour l'éducation, nous pressentons une discrimination envers ceux qui attendent un logement depuis longtemps.

Nous stopperons là, car, Monsieur le Maire, le RBM ne peut donner l'aval à cette politique trop dirigée, trop démagogue, mais que nous pensons aujourd'hui être une politique vectrice de grandes souffrances.

Monsieur le Maire, le Français au fond n'est ni raciste ni radin. Bien au contraire, il est généreux, et il suffit de regarder les différentes manifestations comme le Téléthon pour s'en rendre compte. Alors, Monsieur le Maire, quand l'ouvrier, les cadres moyens, les fonctionnaires, les retraités où ceux que j'aurais oubliés font preuve de cette générosité, pourquoi les forcer à aller au-delà ? La politique socialiste est destructrice et éradique à la fois un cadre et un mode de vie culturel ancestral. Merci.

Monsieur le MAIRE.- Bien. Pour ceux qui n'auront pas compris, je pense qu'il doit se passer quelque chose au mois de décembre. D'un coup, le débat s'est élevé. Monsieur, je ne sais pas s'il y a une autre intervention du groupe Rassemblement Bleu Marine, ou si c'est partagé. Je n'en sais rien. En tout cas, j'allais dire deux choses :

- Nous n'avons pas lu le même document, et ce n'est pas la première fois. Je vous le dis. Vous avez une façon d'extraire certaines phrases qui est tout de même

étonnante. Je pense que les enseignants, instituteurs et institutrices de cette Ville, qui quelquefois, sont très critiques sur des politiques gouvernementales, seront très heureux d'apprendre qu'ils lobotomisent les enfants, dans nos écoles comme dans nos programmes éducatifs. Je pense que cela va beaucoup intéresser celles et ceux qui pensent encore qu'il ne faudrait pas aller voter aux prochaines élections.

- La mixité sociale, n'est pas celle que vous nous décrivez. Quand on fait une politique publique, on s'adresse aux plus faibles et aux plus démunis, ceux qui sont partout dans la ville, et nous le faisons. Par contre, dans le cadre de la politique de la Ville, c'est-à-dire une politique très ciblée sur l'ensemble des quartiers en difficulté c'est vous qui ramenez l'histoire des discriminations. Dans ces quartiers de la Maille 1 ou de la Carraire, vous avez des gens qui sont retraités, chômeurs, jeunes travailleurs qui gagnent très peu leur vie, mais qui se débrouillent. Ce sont à tous ces gens-là que nous pensons. Dans cette politique publique, l'objectif, pour nous, est justement d'essayer d'arriver à un équilibre. Il semble que vous ayez perdu de vue cet équilibre depuis bien longtemps.

Deuxièmement, vous parlez à un moment donné de la problématique du logement. La question du logement aujourd'hui est que nous avons beaucoup de demandes par rapport à l'offre. Je vous rappelle - peut-être que vous auriez dû le dire plutôt que « socialiste » tout le temps, nous avons compris le rituel -, que la seule chose qui nous pose problème aujourd'hui, c'est une certaine loi Dalo (Droit au logement opposable). Cette loi, ce ne sont pas des socialistes qui l'ont votée ni une majorité de gauche. Elle part d'un bon principe : donner à chacun un toit. Le problème est que la ville de Miramas (vous auriez dû commencer par cela) avait 48 % de logements sociaux en 2008. Nous avons décidé de rééquilibrer l'ensemble de l'offre de logements pour mieux équilibrer socialement cette fameuse mixité sociale, et fiscalement la Commune. Aujourd'hui, nous ne sommes plus qu'à 42 % de logements sociaux. Pourquoi ? Ce n'est pas pour empêcher les gens de trouver un logement. Nous avons proposé des offres d'accession sociale au logement ou du privé à des gens qui n'avaient jamais eu de proposition.

Dans ce document, il n'y a rien de discriminatoire. Nous ne sommes ni dans la discrimination positive ni dans la discrimination. Nous sommes, au contraire, sur le bien-être collectif, le mieux-vivre ensemble. C'est quelque chose qui devrait vous alerter. Vous semblez prendre ce soir une autre orientation. Je le regrette. Le mieux-vivre ensemble, c'est s'occuper de tout le monde. La Ville ne développe pas une politique des uns contre les

autres, ou oppose les uns aux autres. Nous menons une politique globale, mais des gens ont besoin de plus d'aides pour arriver au minimum, qu'ils soient dans n'importe quel quartier de la Ville.

Donc, je ne comprends pas cette logique actuelle de prendre des morceaux de ce document extrêmement bien fait et en même temps très transparent sur une réalité sociale que les Miramasséens vivent depuis bien longtemps, Monsieur THOMAS, mais sur laquelle nous essayons d'apporter un certain nombre de politiques publiques (que ce soit à l'école, au logement, à la sécurité, dans le sport, le monde associatif) pour permettre à l'ensemble des gens de notre ville de bien vivre ensemble.

Je termine, après, c'est la caricature de la caricature. Franchement, vous voterez ce que vous voudrez, mais je vous demande de le relire avec un regard peut-être un peu plus aigu sur la valeur des mots et le sens des phrases. Cela permettra à chacun de prendre la mesure du travail accompli. Merci, Madame, du travail accompli. Ce n'est que la première pierre du projet qui va suivre.

Madame DUMAS.

Mme Cécile DUMAS.- Je crois que la mixité est justement le garde-fou au fait que l'on puisse monter les gens les uns contre les autres. La bonne connaissance de l'autre fait que la haine, la peur, ce que l'on pouvait prétendre donner à l'autre, finalement, n'est pas ce que l'on pouvait penser. Cela tait les fantasmes. Ce dossier, que je n'ai pas aussi bien lu que vous, a comme maître mot l'équité. À savoir, on donne plus à ceux qui ont moins. Ceux qui ont déjà mangé ne vont pas manger deux fois. C'est le principe du bon repas de famille. Quand on a bien mangé, on ne va pas remanger, parce qu'il y en a un qui a encore faim. Certains ont plus faim que d'autres, car ils ont moins mangé. C'est véritablement le rôle d'une commune d'y être attentive et de faire en sorte de combler les insuffisances que certaines familles peuvent rencontrer.

Après, il faudra voir comment cela est mis en œuvre. C'est autre chose. Mais le constat est fait par rapport à des catégories socioprofessionnelles, aux revenus... Je pense qu'il va plutôt dans le bon sens. Nous pourrions discuter de la mise en œuvre après. Faire le procès de la mixité et de l'équité, à moins de vouloir une ville « à feu et à sang », cela peut être aussi un projet, mais ce n'est pas le mien.

Monsieur le MAIRE.- Merci, Madame. Qui veut intervenir ?
Monsieur THOMAS. Prenez le micro, Monsieur THOMAS. Allez-y !

M. Marc THOMAS.- Je voulais juste dire que nous ne faisons pas le procès de la mixité. Attention, je l'ai bien précisé.

Monsieur le MAIRE. - Il y a des fois où l'on ne comprend pas bien. Ou plutôt – je le reformule – nous ne comprenons que trop bien. Bon ! Nous ne nous sommes pas emportés, mais franchement, relisez le document.

Il y a des fiches actions sur la citoyenneté, sur la notion républicaine, sur les valeurs républicaines. Je ne comprends pas de quoi nous sommes en train de parler. Si c'est la télévision et D8, c'est sûr, je n'y suis pas. Ce sont les valeurs et les fiches qu'il faut regarder. Ces fiches sont faites pour permettre justement à tout le monde de se rappeler ces valeurs, droits et devoirs.

Il y a des gens qui, pour accéder aux droits, ont besoin d'un peu d'aide. Comme il y en a d'autres pour réapprendre le devoir. Ils ont besoin que nous leur rappelions leurs devoirs. C'est cela, la politique de la Ville. C'est uniquement cela. Il y a, bien sûr, une partie économique, une partie culturelle, une partie sociale.

Bien. J'ai dit que je ne me fâcherai pas ce soir. Donnez le micro à Madame DUMAS.

Mme Cécile DUMAS. - C'est encore dans nos écoles que se transmettent ces idées de la façon la plus sérieuse. C'est un travail de fond qui est fait tous les jours. S'il y a bien un lieu où l'on apprend à vivre ensemble, où les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité sont mises en œuvre tous les jours, c'est bien dans nos écoles. Heureusement qu'elles sont là. Des fois, nous avons le profond sentiment que c'est peut-être la seule institution qui tient encore...

Monsieur le MAIRE. - ... la Ville. Les communes. Mais c'est vrai !

Mme Cécile DUMAS. - Dire qu'à l'école, on lobotomise et que les enfants n'apprennent plus, c'est vraiment un raccourci. Des enfants ont moins de moyens que les autres pour apprendre, c'est évident. À charge des institutions de leur donner les outils qui leur manquent. L'école est vraiment le dernier lieu où l'on tente de maintenir ces valeurs.

Monsieur le MAIRE. - Madame Cathy FOURMENT a la parole.

Mme Catherine FOURMENT. - Je voulais simplement ajouter que c'est justement le but de la refondation de l'école mise en place depuis 2012 par le ministère de l'Éducation nationale qui se poursuit et qui met en œuvre une réforme du collège qui rétablit l'équité, contrairement à ce que nous pouvons entendre à droite et à gauche.

Monsieur le MAIRE. - Plus à droite, quand même. C'était juste pour rectifier. Bien. Pas d'autre question ? Nous pouvons passer au vote.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 30

(28 voix « Pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 5

(5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »)

ABSTENTION : 0

N° 22 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MIRAMAS RELATIVE À L'OCTROI D'UNE SUBVENTION AFFECTÉE À UN OBJET PARTICULIER « SPORTEZ VOUS BIEN » - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **Mme Martine ARFI**

Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Monsieur GUILLEMONT pensait qu'on disait qu'il n'y avait pas suffisamment d'établissements d'activité physique. Ce sont simplement des gens qui, comme moi, ont un éloignement certain avec l'activité physique ; sportive, j'entends. Il faut travailler. Monsieur BAUDOUX.

M. Jacques BAUDOUX.- Il y a l'éloignement psychologique aussi, pas que physique. Je tiens surtout à souligner que cette action spécifique entre tout à fait dans le cadre de la politique sportive que nous menons dans notre ville, qui concerne le sport santé et bientôt le sport sur ordonnance. C'est un axe majeur de cette politique. Il faut encourager ces associations qui s'adressent à des gens éloignés psychologiquement ou physiquement de l'activité sportive pour x raisons.

Monsieur le MAIRE.- Fernande, avec la mission santé, vous préparez beaucoup de choses pour faire du sport, m'a-t-on dit. Vous m'avez demandé d'être le premier à la gymnastique volontaire dans la piscine.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 23 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION MUSIKOVENT RELATIVE À L'OCTROI D'UNE SUBVENTION AFFECTÉE À UN OBJET PARTICULIER : « MANIFESTATIONS CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE RACISME/HISTOIRE DU BLUES ET DE L'ESCLAVAGE » - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **Mme Martine ARFI**

Madame Martine ARFI procède à la lecture du rapport.

Mme Martine ARFI.- L'association MUSIKOVENT est une association très importante sur le territoire.

Monsieur le MAIRE.- C'est un très beau projet qui a déjà eu lieu, un projet magnifique autour de la culture et de la musique. Paulette ARNAUD développe même, m'a-t-on dit, une question autour de l'art lyrique. C'est Aix-en-Provence qui débarque chez nous. C'est bien cela ?

Mme Paulette ARNAUD.- Oui.

Monsieur le MAIRE.- Une petite fourmi m'a dit que plusieurs classes aimeraient bien travailler assez près de ce que vous faites avec l'art.

Très bien. Y a-t-il des questions ? Madame KERAUDY.

Mme Maryline KERAUDY.- Je ne vais pas poser de questions, je vais me permettre un commentaire. Je suis tout à fait pour l'aide aux jeunes, je suis tout à fait pour leur faire découvrir la musique, le théâtre et toutes les formes d'art qui peuvent les aider à avancer et à se développer. Je déplore très, très fortement que lorsque l'on expose un projet basé sur le chant, sur la musique, voire sur la danse et le théâtre, nous ne puissions pas en parler sans employer des termes du style « *Lutte contre les discriminations et le racisme* ». En fait, présenter ce sujet avec ces mots, c'est faire naître nous-mêmes la discrimination et le racisme. C'est le faire germer nous-mêmes dans l'esprit des personnes. Pourquoi ne pas,

tout simplement, faire un projet, un projet culturel pour nos jeunes sans appuyer sur ces termes ? C'est nous qui créons ce problème. Évitions d'employer ce genre de mots. Si on relève le nombre de fois où l'on a « discrimination » et « racisme », je trouve que c'est désolant. C'est désolant. Peut-être que dans le fond, c'est ce que l'on veut véhiculer et inculquer. La mixité et le vivre ensemble, il n'y a pas de problème. Pourquoi est-on obligé de présenter un projet en employant ces mots ? Cela ne vous choque pas ?

Mme Cécile DUMAS.- La lutte contre le racisme ne me choque pas.

Monsieur le MAIRE.- Cela ne me choque pas.

Mme Maryline KERAUDY.- Ce n'est pas ce que je veux dire. Il faut bien sûr lutter contre le racisme et la discrimination. Bien sûr ! Quand on présente un projet à des jeunes en utilisant ces termes, s'ils n'y ont pas pensé, ils se disent : « Cela veut dire qu'en face... » C'est ce que je veux dire. C'est dans le vocabulaire utilisé. Après, je suis pour. Bien sûr, il ne faut pas de discrimination.

Monsieur le MAIRE.- Madame, nous allons revenir sur la nuance que vous donnez, mais je vois le doigt se lever du côté de Madame Catherine FOURMENT

Mme Catherine FOURMENT. – L'esclavage est une période de l'histoire. Il est important, lorsqu'on l'aborde avec des collégiens, de pouvoir resituer cette période dans un contexte plus global. Nous sommes obligés d'aborder ces notions de racisme et de discrimination. Ce projet s'inscrit dans des contenus de programmes, il me semble. C'est la raison pour laquelle il s'appelle ainsi.

Monsieur le MAIRE.- Très bien. C'est une très bonne réponse de fond. C'est dans le programme.

Mme Maryline KERAUDY.- D'accord.

Monsieur le MAIRE.- Pas d'autre question ? Je voyais Monsieur THOMAS applaudir, doucement. Madame DUMAS.

Mme Cécile DUMAS.- Il y a des projets et des parties du programme pour lesquels on ne pose pas les objectifs aux élèves. On n'écrit pas cela en gros sur le tableau. Cela rentre dans des thématiques abordées. On n'écrit pas l'objectif de la leçon sur le tableau. C'est toute la leçon qui va amener à cet objectif.

Mme Maryline KERAUDY.- C'est la liberté qui reste aux enseignants, Cécile.

Monsieur le MAIRE.- Pas uniquement. La réponse technique qui a été donnée le justifie. Je vais vous dire une chose que je pense de plus en plus : les Républicains - avec un grand R - ne peuvent plus laisser un millimètre à un certain nombre de thèses différentes. Je vous le dis, le racisme existe. Il y a même du racisme anti-jeunes. Le racisme existe, la discrimination aussi. Ces pages historiques sombres que sont

l'esclavage, 39-45, les camps, la Shoah, les ratonnades, les meurtres en pagaille, les génocides – qu'ils se soient passés sur le territoire de quelque pays que ce soit. Je viens de finir un bouquin de Pierre DAUM sur les harkis, je le conseille d'ailleurs à tout le monde. Honnêtement, je vous le dis, les Républicains que nous sommes doivent arrêter aujourd'hui de reculer sur le plan culturel ! Il faut que nous nous battions. Je ne laisserai plus un millimètre à tous les projets qui dans les écoles, dans la vie quotidienne, et même autour de cette table, devront être abordés.

Des intellectuels et pas des moindres, FINKIELKRAUT ou d'autres, commencent à théoriser le fait que l'on en parle trop. C'est parce que l'on en parle trop que l'on hérissierait le poil de tout un chacun et du plus grand nombre. Non ! Ce n'est pas vrai. C'est justement parce qu'il y a un appauvrissement culturel, que nous sommes en train de laisser filer un certain nombre de données, y compris de valeurs républicaines que nous oublions. Je pense honnêtement que nous sommes des élus dans une ville et devons défendre ces valeurs républicaines, droits et devoirs. Nous ne devons pas laisser passer un certain nombre d'idées qui font croire à des gens de bonne foi que c'est par le rejet de l'autre, quel qu'il soit, que la solution se trouve. Ce n'est pas celle-là. Il y a de vrais problèmes sociaux, de vrais problèmes économiques, et de vrais problèmes de chômage. Nous avons délibéré à sur ce sujet tout à l'heure : nous sommes d'accord pour travailler dessus. J'attire votre attention, plus entre nous que pour la presse, sur le fait qu'il me semble que les politiques, comme les intellectuels, comme tous celles et ceux qui ont une partie du pouvoir ne doivent plus laisser un millimètre. À force de laisser des millimètres entre ces valeurs et ce que l'on raconte, c'est insinuer un certain nombre d'idées qui feraient croire - peut-être demain - à une majorité de Français que la solution est le repli sur soi. Honnêtement, je suis affolé d'entendre certains propos aujourd'hui. Dans ce cadre, il faut nommer les choses. Il ne faut pas avoir peur de les nommer.

Je ne m'emporte pas, mais vraiment, c'est une conviction qui devient de plus en plus profonde. Je l'avais déjà, mais je suis sidéré par ce que j'entends ici ou ailleurs, y compris par des élus de la République. Je suis sidéré. Quand j'entends des propos sur « la race blanche », je suis sidéré qu'il n'y ait pas eu plus de gens à se mettre à hurler en disant : « Que raconte cette "bonne femme" ? » Excusez-moi du terme. Je suis sidéré qu'elle en oublie qu'une partie de ce beau territoire qu'est la France était tenu par des Maures pendant cinq siècles ! Elle oublie qu'il y avait des relations, et des envahisseurs. C'est n'importe quoi de faire croire à cela ! Et nous, nous laissons filer.

J'appelle à la vigilance. Nous le faisons avant, nous le reprenions, il y avait des manifs, mais c'était dans le sens de la conviction. Aujourd'hui, ce ne sont plus

simplement des convictions de droite ou de gauche, mais des convictions républicaines contre des gens qui attaquent les valeurs de la République. Je pèse mes mots. Je fais la différence avec les hommes politiques... Je peux être en désaccord avec une femme ou un homme politique. Sur ces valeurs, nous ne pouvons pas lâcher. Je vous demande d'être vigilants, évidemment. C'est pour cela que nous proposons, entre autres, de voter ce MUSIKOVENT. Il va nous permettre de travailler sur la musique qui, comme chacun le sait, adoucit les mœurs. Question n° 23.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ENVIRONNEMENT

N° 24 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVE ÉCOLOGIQUE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **Mme Géraldine BUTI**

Madame Géraldine BUTI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- De beaux projets. Y a-t-il des commentaires ? Madame DUMAS.

Mme Cécile DUMAS.- Je suis un peu surprise que seuls les enfants des écoles où la PEEP est présente aient droit à un fruit à la récréation. J'ai relu l'intitulé. J'essaie de comprendre pourquoi, comment, mais enfin...

Monsieur le MAIRE.- L'association élue de l'école a proposé ce schéma. Demain, bien évidemment, si la FCPE proposait des pêches, nous le ferions.

Mme Géraldine BUTI.- Tout à fait. La PEEP a fait ce choix, soutenu par le ministère de l'Éducation nationale. La FCPE pouvait le faire. Les indépendants aussi. Pour l'instant ce projet n'est mené que par la PEEP. Elle est représentée dans quatre écoles. Le problème est que ce sont des parents bénévoles. La PEEP ne pourrait pas rentrer dans les écoles où elle n'est pas représentée. Voilà pourquoi il est limité à quatre écoles.

Monsieur le MAIRE.- La question était tout autre, mais vous avez eu la réponse, Madame DUMAS. Sur la question n° 24, nous pouvons passer au vote.

Il est à présent procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Sur la question n° 25, l'excellent Monsieur Olivier JULIEN, remplacé par Laëtitia DEFFOBIS.

N° 25 – CHARTE DE FONCTIONNEMENT DU PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE CAP 0 GASPILLAGE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **Mme Laëtitia DEFFOBIS**

Mme Laëtitia DEFFOBIS.- Nous faisons référence à une précédente délibération. Comme c'était moi qui en avais parlé, c'était pour faire le lien : il s'agit d'une charte de fonctionnement du pôle territorial de coopération économique CAP 0 Gaspillage. Comme je le disais lors du Conseil Municipal du 24 juin dernier, avait été validée par délibération l'intégration de la Commune au sein de la personne morale du pôle territorial de coopération CAP 0 gaspillage. Cette association a été créée pour pouvoir répondre à un appel à projet de l'Etat, avec pour objectif de promouvoir l'économie sociale et solidaire sur le territoire et les actions et activités économiques locales autour du développement durable. Le PDCE (Plan de Développement du Commerce extérieur) se structure autour d'une filière d'activités, à savoir la valorisation des déchets.

Pour rappel, sont membres de cette association : des entreprises de l'économie sociale et solidaire dont les structures d'utilité sociale ou d'insertion par l'activité économique, que sont notamment ISIS et AMELIE qui portent des ateliers des chantiers d'insertion sur notre commune. Des entreprises classiques s'inscrivent également dans la démarche de développement durable et des collectivités locales : la Commune bien entendu, mais également le SAN Ouest Provence.

Madame Laëtitia DEFFOBIS procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Merci beaucoup Madame. C'est dans la continuité de tout à l'heure. Y a-t-il des interventions ? Pas d'intervention. Nous pouvons passer au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 26 – DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉTAT, ET AU DÉPARTEMENT AU TITRE DE LA RESTAURATION DE LA TOILE DE SAINT-JULIEN

Rapporteur : Mme Paulette ARNAUD

Madame Paulette ARNAUD procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- L'espoir fait vivre. Nous allons demander, Madame, les plus fortes subventions. Nous verrons ce qui adviendra. En tout cas, nous sauvons notre patrimoine. Y a-t-il des questions ? Pas de question, nous passons au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DIRECTION DES FINANCES

**N° 27 – ABROGATION DE L'ENSEMBLE DES DÉLIBÉRATIONS RELATIVES À L'ACTE
CONSTITUTIF DE LA RÉGIE DE RECETTES DU SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL -
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **Mme NATHALIE PISANO**

Madame Nathalie PISANO procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des questions ? Nous passons au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- J'en profite pour dire aux personnes qui sont venues ainsi qu'à la presse que toutes ces questions sont déjà préalablement débattues en commission municipale. Ne soyez pas étonnés que les conseillers, même d'opposition, ne relancent pas. Oui, Madame DUMAS.

Mme Cécile DUMAS.- Monsieur le MAIRE, quant à l'intervention des élus, il y a des délibérations qui justifient le fait d'intervenir. Il y en a d'autres...

Monsieur le MAIRE.- Bien sûr. Il y en a d'autres sur lesquelles on participe ensemble à la décision. Je vous en remercie.

**N° 28 – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 132-2015 DU 24 JUIN 2015
RELATIVE À LA DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DE L'EXERCICE 2015 DU BUDGET
SPIC FUNÉRAIRE MUNICIPAL**

Rapporteur : **Mme NATHALIE PISANO**

Madame Nathalie PISANO procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Pas de question particulière ? Nous pouvons passer au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 29 – AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE
ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION ATHLETIC CLUB MIRAMAS -
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **Mme Géraldine BUTI**

Madame Géraldine BUTI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Merci beaucoup. Y a-t-il des questions particulières sur cet élément technique ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 30 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE L'OFFICE DE TOURISME
DE MIRAMAS DANS LE CADRE DE LA FÊTE DU TRAIN 2015**

Rapporteur : **Mme Paulette ARNAUD**

Madame Paulette ARNAUD procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Cela a été une très belle fête, bien arrosée. Jusqu'à 12 heures 30, c'était parfait. Après, cela s'est dégradé. Les gens étaient très sympas. Je touche du bois, nous n'avons pas eu de problème. Le lendemain, j'ai pu comme tout le monde entrer dans ce train pour l'inauguration de Miramas-Marseille via toute cette Côte Bleue. J'ai croisé un certain nombre d'élus à Martigues. Nous étions dans ce train jusqu'à Marseille. C'était fabuleux, avec cette loco, extraordinaire.

Quand nous sommes passés à Miramas, tout le long du parcours, des gens sortaient de chez eux, ou montaient chez eux au premier étage, ou n'étaient pas très loin des voies. En partant de Miramas, on passait devant beaucoup de villas et tous les anciens, au coup de sifflet, on les voyait, ils étaient, mais alors... ils reniflaient le charbon. Nous, nous étions noirs. C'était vraiment étonnant. C'était vraiment étonnant. Je remercie encore le sous-préfet d'avoir été là.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 31 – AVENANT N° 4 À LA CONVENTION D’OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L’ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DE MIRAMAS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **Mme Fadela AOUMMEUR**

Madame Fadela AOUMMEUR procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Pas de question particulière ?

En l’absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 32 – CONTRIBUTION AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT AU TITRE DE 2015

Rapporteur : **M. Christian PEYRO**

Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.

M. Christian PEYRO.- Je voudrais préciser que le Conseil départemental a travaillé sur la Ville de Miramas. Des FSL (Fonds Solidarité Logement) ont été mis en place. Sur Miramas : 72 ménages ont été aidés dans le cadre de l’accès au logement pour un montant de 67 096 euros ; 18 ménages ont été aidés pour le maintien dans leur logement pour un montant de 24 388 euros ; 79 ménages ont été aidés pour leur quittance EDF pour un montant de 18 282 euros ; 49 ménages ont été aidés pour le gaz pour un montant de 1 873 euros ; pour l’eau, 19 ménages ont été aidés pour un montant de 1 601 euros. Vous voyez que l’on dépasse largement la participation de la Ville aux aides apportées aux gens de Miramas.

Monsieur le MAIRE.- C'est cela dans tous les quartiers de la Ville. Cela s'appelle « les accidents de la vie » qui peuvent arriver à tout le monde. Y a-t-il des commentaires particuliers ? Pas de commentaire. Nous passons au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 33 – VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR LA SUBVENTION 2016 À L'ASSOCIATION
MJC/MPT**

Rapporteur : **M. Gérald GUILLEMONT**

Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.

M. Gérald GUILLEMONT.- La situation de trésorerie de la Commune étant bonne, cette avance de trésorerie n'aura pas d'impact sur le rythme de paiement - qui est bon - de l'ensemble des dépenses de la Commune.

Monsieur le MAIRE.- Merci, Monsieur GUILLEMONT. N'oubliez pas de rappeler à celles et ceux qui doivent verser des subventions à la MJC de le faire. Nous avons eu la chance d'avoir le vice-président du Conseil départemental la semaine dernière à la MJC. Nous le remercions d'être venu.

Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaires. Nous passons au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote et la présidence de séance est confiée à Maryse RODDE.

VOTE

POUR : 33

(26 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 34 – AVENANT N° 4 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE
ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION MJC/MPT – AUTORISATION
DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **M. Paulette ARNAUD**

Madame Paulette ARNAUD procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote et la présidence de séance est confiée à Maryse RODDE.

VOTE

POUR : 33

(26 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 35 – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION DE LA COMMUNE AU CLUB DES
MAIRES DE LA RÉNOVATION URBAINE**

Rapporteur : **M. Christian PEYRO**

Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des questions particulières ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 36 – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 135-2015 RELATIVE À
L'ACTUALISATION DES TARIFS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE MIRAMAS – CAUTION
AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE**

Rapporteur : M. Gérald GUILLEMONT

M. Gérald GUILLEMONT.- La délibération du mois d'avril, avec l'ensemble des délibérations financières concernant les tarifs, était des délibérations-cadres. Comme tout à l'heure dans la modification du règlement intérieur de l'aire des gens du voyage, nous avons introduit un nouveau tarif qui est celui de la caution de 100 euros à verser à l'entrée sur l'aire, nous mettons à jour la délibération-cadre sur les tarifs en ajoutant une ligne au chapitre concernant l'aire des gens du voyage afin d'inscrire ce tarif, qui correspond au versement de la caution de 100 euros.

Monsieur le MAIRE.- Merci, Monsieur GUILLEMONT. Pas de question particulière ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 37 – SUBVENTION POUR REMBOURSEMENT DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL MUNICIPAL À DIVERSES ASSOCIATIONS

Rapporteur : **M. Éric MARCHESI**

Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Nous passons au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 29

(28 voix « Pour Miramas », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 5

5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »

ABSTENTION : 1

1 voix « Cécile DUMAS »,

URBANISME

N° 38 – TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ, À TITRE GRATUIT, DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ APPARTENANT À OUEST PROVENCE AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNE DE MIRAMAS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **M. Jean GUILLON**

Monsieur Jean GUILLON procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des commentaires ? Pas de commentaire.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,

1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

**N° 39 – CESSION, AU PROFIT DE LA COMMUNE, DU DROIT AU BAIL COMMERCIAL
POUR LES LOCAUX SITUÉS 27 AVENUE CHARLES DE GAULLE - AUTORISATION
DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **M. Fadela AOUMMEUR**

Mme Fadela AOUMMEUR.- C'est le CARAT.

Monsieur le MAIRE.- Sans tout lire, que pouvez-vous nous en dire ?

Mme Fadela AOUMMEUR.- La Ville reprend le magasin « le CARAT », suite à une fermeture judiciaire. Nous le proposons donc à la location. C'est un magasin au rez-de-chaussée, avec deux pièces arrière et un couloir. Pour ce magasin, nous proposons de le louer à un autre commerce qui ne fait pas de bruit.

Monsieur le MAIRE.- Vous avez surtout imaginé avec Laëtitia DEFFOBIS de mettre MCARTHURGLEN...

Mme Fadela AOUMMEUR.- La boutique *show*.

Monsieur le MAIRE.- La boutique *show* ! Êtes-vous sûre ? Non, ce n'est pas boutique *show*, c'est une boutique éphémère.

Mme Fadela AOUMMEUR.- Pas éphémère.

Monsieur le MAIRE.- Il faut se dépêcher : nous finirons le projet sans avoir fait signer la convention. Il faut maintenant vite monter le projet avec eux pour qu'ils paient le loyer. Nous n'allons pas leur faire cadeau.

Y a-t-il des questions dans la politique de prévention de la Ville, dans le commerce ? Pas de question, nous passons au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 40 – MISE A JOUR DE L'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS OU EN VOIE DE RÉALISATION ET DES SERVICES PUBLICS ATTACHES DU SAN OUEST PROVENCE

Rapporteur : **M. Christian PEYRO**

Monsieur Christian PEYRO procède à une lecture succincte du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Je vous rappelle que ces bâtiments étaient SAN Ouest Provence-gestion ville. Il reste encore des bâtiments « SAN-SAN » qui, eux, ne basculent pas. Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question, nous passons au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 41 – MISE A JOUR DE L'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS OU EN VOIE DE RÉALISATION ET DES SERVICES PUBLICS ATTACHES DU SAN OUEST PROVENCE

Rapporteur : **M. Christian PEYRO**

Monsieur Christian PEYRO procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Y a-t-il des questions ? Pas de question.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 42 – ACQUISITION ONÉREUSE AU PROFIT DE LA COMMUNE, DE 8 PLACES DE STATIONNEMENT SITUÉES DANS LA RÉSIDENCE « LES JARDINS D’ARIANE » - MAILLE II, PROPRIÉTÉ DE OUEST PROVENCE HABITAT - AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE OU A SON REPRÉSENTANT DE SIGNER

Rapporteur : **M. Jean GUILLON**

Monsieur Jean GUILLON procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Vous avez bien négocié. Y a-t-il des questions particulières ?

M. Gérard GUILLEMONT.- C’est un prix canon.

Monsieur le MAIRE.- Vous avez les félicitations de Monsieur GUILLEMONT.

M. Jean GUILLON.- C’est le prix de quatre places, je crois.

Monsieur le MAIRE.- N’en rajoutez pas.

En l’absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 43 – AVIS SUR PERMIS DE CONSTRUIRE PC 13063 15G0024 - RÉHABILITATION DE LA DÉCHETTERIE DE MIRAMAS

Rapporteur : **Mme Géraldine BUTI**

Madame Géraldine BUTI procède à la lecture du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Nous allons sévir contre ceux qui, après cela, laisseront des choses sur le trottoir. Pour le coup, il y a de l'espace pour se tourner, c'est refait. Vous vous êtes battue pour l'avoir, Madame BUTI. Je vous félicite.

Mme Géraldine BUTI.- Cela démarre en novembre, il y aura à peu près huit mois de travaux. La déchetterie ne devrait pas fermer pendant le temps des travaux. C'est pour cela que les travaux seront sur huit mois, et non pas sur six.

Monsieur le MAIRE.- Bravo, Madame BUTI. C'est très attendu. Les Miramasséens en rêvaient, nous l'avons fait. Y a-t-il des questions ? Nous passons au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur le MAIRE.- Vous ne m'avez pas dit combien cela coûtait.

Mme Géraldine BUTI.- Maximum 500 000 euros hors taxe, financés par le SAN Ouest Provence.

Monsieur le MAIRE.- Merci, Madame BUTI.

N° 44 – AVIS SUR PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF PC 13063 10G0062 M4 – IMMEUBLE COLLECTIF DE 37 LOGEMENTS – ANGLE DE LA RUE ROGER SALENGRO ET DE LA RUE CURIE

Rapporteur : **M. Jean GUILLON**

Monsieur Jean GUILLON procède à une lecture succincte du rapport.

M. Jean GUILLON.- C'est simplement un ajustement. Il y a eu une légère diminution du nombre de places : il n'y a qu'une rampe d'accès pour aller dans les deux parkings souterrains. Les bâtiments communiquent. Ceci dit, le nombre de places reste nettement supérieur à ce que prévoyait notre PLU.

Monsieur le MAIRE.- Pour ceux qui s'en souviennent, c'est une villa. Y a-t-il des questions particulières ? Pas de question, nous passons au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**N° 45 – AVIS SUR MODIFICATIF DE PERMIS DE CONSTRUIRE PC 13063 11G0084 M1 –
CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS EN ACCESSION, UN LOCAL COMMERCIAL ET
UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC – QUARTIER LA ROUSSE, MAILLE 2**
Rapporteur : M. Jean GUILLON

Monsieur Jean GUILLON procède à une lecture succincte du rapport.

M. Jean GUILLON.- Ce sont de très petites modifications pour se mettre à jour, uniquement.

Monsieur le MAIRE.- Pas de question particulière ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N° 46 – DÉCLASSEMENT DE 440 M² DU DOMAINE PUBLIC CONSTITUANT UNE PARTIE DE LA PARCELLE AK285 QUARTIER DE LA MAILLE II – AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER

Rapporteur : **M. Jean GUILLON**

M. Jean GUILLON.- Le déclassement de 440 m² du domaine public. Ce sont toujours les fameux transferts que nous faisons depuis quelques années. Ce sont pour les derniers terrains qui restent à construire, où nous avons 440 m² de domaine public dont nous allons faire cadeau à l'EPAD (Établissement Public d'Aménagement et de Développement).

Monsieur le MAIRE.- Pas de question particulière ? J'en profite pour vous dire que vers le mois de novembre, décembre ou janvier, il y aura une grande fête pour la fin du dossier ANRU1. Pas de question ? Nous pouvons passer au vote.

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

TECHNIQUE

N° 47 – APPROBATION DU ROLE IRRIGATION 2015

Rapporteur : **Mme Géraldine BUTI**

Madame Géraldine BUTI procède à une lecture succincte du rapport.

Monsieur le MAIRE.- Merci beaucoup. Y a-t-il des questions particulières ?

En l'absence de question, il est procédé au vote.

VOTE

POUR : 35

(28 voix « Pour Miramas », 5 voix « Rassemblement Bleu Marine pour Miramas »,
1 voix « Cécile DUMAS », 1 voix « Maryline KERAUDY »)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

C/ LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le MAIRE.- Bon, nous avons une liste des décisions du Maire. Pas de question particulière ? Non ?

S'il n'y a pas de question particulière, je vous remercie beaucoup. Je vous propose de nous retrouver au prochain Conseil Municipal. Il n'y a plus de question, la séance est levée. Merci !

La séance est levée à 21 heures 05.

Monsieur le Maire

Le Secrétaire de séance

Frédéric VIGOUROUX

Anne-Marie CHAYOT